

Une Résolution désespérée

Le War Office annonce que tous ceux qui feront mine de se rendre passeront en conseil de guerre

LES ANGLAIS EVACUENT HOOPSTAD

n'ont pas encore songé à manger leurs viandes enterrées, ni leurs biscuits, ni leurs conserves.

L'évacuation de Hoopstad

Londres, 12.—Peu de nouvelles de l'Afrique Australe. Les Anglais ont évacué Hoopstad, et le "Daily Mail" dit que cela semble montrer que les forces de lord Kitchener ne sont pas en état trop fortes.

Une nouvelle de Bruxelles dit que le comité hollandais d'amis du Transvaal a remis à M. Kruger un chèque pour un million de florins perçus en Hollande en aide des Boers. Il paraît que l'entourage de M. Kruger affirme que la route de l'eydsdond à Zoutpansberg est très ardue et capable de résister longtemps aux Anglais.

Achèteront-ils le chemin de fer Ottawa and New-York?

BILT AU PAYS

de fer de Ottawa and New-York?

L'Ottawa and New-York se relie au New-York Central au lac Tupper et au Hurland, à Moira. Les Vanderbilt acquièrent le contrôle de toutes les lignes dans le nord de l'Etat de New-York et leurs principales connections. On di

On dit que le gouvernement se propose de faire un essai
entre Québec et le golfe

trés favorables à la construction de nouvelles lignes dans le nord de l'Etat et qu'il n'y aurait rien de surprenant s'ils achetaient le chemin.

MM. Calloway, Webbs et Clements ont examiné le pont à Cornwall avec soin, et l'inspection minutieuse qu'ils ont faite du chemin doit être considérée comme le présage de quelque mouvement important dans un avenir prochain.

LE CUIVRE ET
LES TELEPHONES

Ce sont les deux derniers
"trusts"

Le travail va tout de même

Ottawa 11—Le colonel Tilton, Ottawa, commandera le contingent canadien à Bislet.

AU PAYS TRIFLUVIEN

(De notre Correspondant)

La réunion du clergé du diocèse, mercredi soir au séminaire de cette ville, à l'occasion du retour d'Europe de Mgr Cloutier, de la 13^e pastorale, du supérieur de la maison, Mgr Richard, P. A., a été un ne peut plus digne de la circonstance. De tous les points du diocèse, Messieurs les curés se sont empressés de venir rendre leurs respectueux hommages à leur évêque et témoignar en même temps de leurs sympathies à Mgr Richard. Plusieurs évêques ont été empêchés de se rendre à cette

Le Président de la République Française et le duc de Gênes échangent, à Toulon, des paroles significatives et dont on ne peut guère exagérer l'importance, dit le "Temps"

MM. les musiciens du collège, sous la direction du professeur Weber, et les acteurs dans la pièce "Les Francs Juges" par Lamartillière, à la séance qui a couronné cette brillante soirée, se sont acquittés de

—Lundi dernier, le 8 du courant, à St Thomas de Montagny, M. Horace de Lottinville, de Trois-Rivières, agent voyageur de la Maison Aimes, Holden, de Montréal, conduisait à l'autel Mlle Picard, fille de M. Pierre Picard, marchand de Montagny.

S. L. de Lottinville, éc., protonotaire, des Trois-Rivières, servait de témoin au marié, et M. Edouard Lemoine, marchand

de Montmagny, accompagnant Mlle Picard, de faire officiellement la célébration du mariage au lieu dans la chapelle du couvent de la Congrégation qui compte Mlle Picard au nombre de ses fibres distinguées.

Le célébrant était M. Marois, curé du lieu.

De nombreux et riches cadeaux ont été présentés aux mariés.

Après un somptueux goûter servi à la résidence de la mariée, M. et Mme H. de Lottinville se sont embarqués pour leur voyage de noces.

Pas de carte.

A l'heureux couple, nos meilleurs souhaits.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLICATION

La Cie d'Imprimerie Electrique

PROPRIETAIRES

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) \$5.00 par an

Bois, Montréal, 3.00 " "

Edition Hebdomadaire, 1.00 " "

On s'abonne dans tous les Bureaux de

Poste du Canada, chez nos agents locaux

et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,

75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL 12 AVRIL 1901

LE "CROW'S NEST SOUTHERN"

Toute la séance du comité des chemins

de fer d'hier avant-midi a été consacrée à la

discussion du projet de loi "Crow's Nest Southern".

Cet après-midi, les directeurs ont discuté

avec les propriétaires des grands charbonnages

de cette partie de la Colombie Anglaise,

demandant au parlement les pouvoirs

nécessaires pour construire une voie qui

leur permettrait d'exporter aux Etats-Unis

des produits de houille et de coke. Elle

allait que le marché canadien est trop

restreint pour l'exploitation de cette région

du pays un avenir magnifique.

La grande question pour le comité est

de savoir si, dans la combinaison de la

compagnie du "Crow's Nest Southern" avec la

Cie des charbonnages du Crow's Nest, les

intérêts canadiens ne se trouveront pas

sacrifiés. Toute la discussion a porté sur ce

point.

L'avocat de cette compagnie a avoué

que M. J. Hill, du Northern Pacific

avait acquis 39 pour cent du stock, l'autre

proportion de 70 pour cent était possédée

par des Canadiens.

En réponse à une question posée par

le ministre des Travaux Publics, les promoteurs

du bill ont déclaré qu'ils consentaient

volontiers à donner au gouvernement la

plaine assurance que les intérêts des consommateurs

canadiens de houille et de coke seraient sau-

vegardés, et qu'ils étaient prêts à

ajourner la discussion jusqu'à ce qu'un

arrangement à cet effet fut conclu entre

la compagnie et le gouvernement.

Sur la foi de cette déclaration importante

le comité a adopté le principe du bill, et il

fut convenu qu'il ne serait pas fait de

rapport à la Chambre tant que l'arrangement

en question n'aurait pas été conclu.

UN CONTRAT D'UN DEMI-MILLION

Mardi dernier, M. Blair, ministre des

chemins de fer, annonça, de l'air le plus

satisfait du monde, qu'il avait passé un

contrat avec M. Clergue, du Sault-St-Marie,

pour la fourniture de l'intercolonial de 25,000 tonnes

de rails d'acier au prix de \$32.60 la tonne,

et qu'il était entendu que le gouverne-

ment ferait une semblable commande

quatre autres années de suite.

Le prix à fixer serait celui du marché.

C'était, au dire de M. Blair, un

puissant moyen d'aider aux grandes indus-

tries métallurgiques, laminaires, etc., que

M. Clergue et ses associés améri-

cains étaient en voie de construire; cela

valait mieux que d'aller sur les marchés

étrangers, on encourageait par là le

travail national et l'introduction de

capitaux dans le pays, — et mille

autres considérations tout aussi carac-

térisées par le mot "protectionisme".

Les journaux libéraux aussitôt em-

ballèrent le pas; et c'était à qui van-

terait avec le plus de lyrisme le gou-

vernement Laurier de se montrer sou-

cieux à ce point, de développer l'indus-

trie au Canada.

La Chambre est revenue sur la ques-

tion hier, et on peut aujourd'hui se

faire une idée plus exacte des motifs

qui ont amené le gouvernement des

purs à passer le contrat Clergue.

Ce n'est ni plus ni moins qu'un

job colossal à l'instar du Drummond;

les auteurs sont les mêmes et leur

manière de faire n'a guère subi de

changements. C'est d'ailleurs à la

veille des élections générales, en

second lieu, la teneur du contrat est

des plus vagues et des plus imprécises,

comme le sont d'ordinaire toutes les

conventions conclues sous le coup de

fouet des besoins politiques du moment,

en troisième lieu, M. Blair a essayé

de tromper le parlement en dénaturant

M. Blair, se voyant pris, se jeta dans

un chemin de traverse, et dit malve-

lument que le contrat devait contenir

cette stipulation — parce que c'était le

seul moyen de régler la question.

En voilà un argument!

M. R. L. Borden, là-dessus, ne put

s'empêcher de faire observer qu'il était

à espérer que les déclarations de M.

Blair au sujet du prix seraient plus

exactes que celles qu'il avait faites la

veille au sujet du contrat lui-même. Le

fait est que, quoi qu'en dise M. Blair,

le parlement se trouve en présence d'un

contrat ferme avec le Clergue pour

125,000 tonnes de rails d'acier que le

demi-million inscrit au budget du dé-

partement des chemins de fer est desti-

né à payer.

C'est l'appréciation concise de toute

l'affaire par le chef de l'opposition

semble avoir rencontré l'opinion de la

généralité des députés. Le contrat a été

motivé par des considérations politi-

ques; il a été passé à la diable par le

gouvernement qui tremblait sur l'issue

des élections du 7 novembre, et qui

était prêt à tout offrir afin de s'assu-

rer certaines grosses influences. M.

Blair l'a peu lu, si même il a jamais

pris la peine de le lire. C'est la seule

explication raisonnable qu'on puisse don-

ner de ces contradictions à vingt-quatre

heures d'intervalle. Enfin, ce sont les

Clergues, capitalistes américains qui

font un tapage d'enfer depuis trois ans

dans l'ouest d'Ontario, qui auront le

dernier mot à dire sur le prix qu'aura

le gouvernement à payer pour cent mil-

lions de rails qu'ils devront livrer.

N'est-ce pas que cela sent son Drum-

mond à plein nez?

LE PROJET ROSLIN EN DANGER

Si l'on en croit une dépêche de St-

Paul, E. U., qui nous est transmise de

Winnipeg, le projet du gouvernement de

Manitoba de s'emparer du contrôle des

chemins de fer de cette province pour

faire échouer au Pacifique Canadien et

diminuer les taux de fret devient de

jour en jour plus incertain.

Non seulement les adversaires de M.

Roblin se préparent à lui faire une

guerre acharnée devant le parlement, —

mais les autorités de Toronto se mon-

treraient disposées à disputer au

premier ministre de Manitoba le droit qu'il

s'arrogeait de fixer le taux de fret sur

les lignes de voie ferrée situées dans

la province d'Ontario. Dame, char-

bonnier est maître chez lui.

Cependant, ces difficultés, quelque

grosses qu'elles soient, pourraient

peut-être s'aplanir, et l'entreprise

hardie de M. Roblin atteindre un heu-

reux dénouement, si un obstacle nou-

veau et plus sérieux ne venait pas

se lever à l'horizon. M. J. J. Hill,

président du Northern Pacific américain,

dit la dépêche ci-dessus, aurait suspen-

du avec le gouvernement de Manitoba,

les négociations entamées pour l'achat

du réseau que la Compagnie du North-

ern Pacific possède dans cette pro-

vince. Naturellement, toute l'affaire

se trouve arrêtée, et l'on prétend qu'il

dépendra du nouveau Trust Hill — Mor-

gan si elle sera reprise ou abandonnée

pour toujours.

"LE COURRIER DU CANADA"

Notre distingué confrère l'honorable

M. Chénier, annonce que, forcé par des

circonstances indépendantes de sa vo-

lonté, il suspend son journal quotidien.

"Le Courrier du Canada".

Nous n'avons pas besoin de dire que

cette décision sera vivement regrettée

par le public conservateur et les intel-

lectuels de cette province. C'est un

vaillant luttant qui disparaît, momenta-

nement du moins. Mais M. Chénier ne

dépose pas complètement les armes; il

continuera dans son édition hebdoma-

daire, "Le Journal des Campagnes", à

juger les événements et les hommes avec

cette justice, cette vraie largeur d'idées

et ce talent qui en ont fait le plus

brillant et le plus sûr journaliste du

Canada.

Le "Journal des Campagnes" au point

de vue politique et social, prend donc

la place du "Courrier du Canada", et

qui la comptabilité officielle n'a point

de secrets, et nous connaissons maints

hommes publics qui doivent leur initia-

tion aux connaissances budgétaires sur

lesquelles ils ont assis leur réputation,

à la généralité et au dévouement admi-

rables de cet homme politique dont l'hu-

milité et l'abnégation — devenues pour la

foible presque des défauts — sont chez lui,

des qualités dominantes.

Qu'un journal nourri par un talent

aussi remarquable et aussi brillant, soit

forcé de suspendre, même momentanée-

ment sa publication, voilà l'un des mal-

heurs de notre époque de gourmandise

pour le commerce.

Nous croyons savoir que M. Chénier

consacrera les loisirs que lui laisseront

sa revue hebdomadaire dans le "Jour-

nal des Campagnes" à des travaux lit-

téraires dont plusieurs sont déjà sur le

papier. M. Chénier a déjà publié plu-

sieurs brochures et un volume de con-

férences et discours dont la valeur lit-

téraire a été très appréciée. Il manque

cependant dans ce recueil, quelques-uns

des meilleurs discours qu'il a mis de

côté à cause de leur caractère politi-

que. L'éloquence canadienne y gagne-

rait pourtant à conserver pour l'aven-

ir ces morceaux dont la plupart ayant

été improvisés n'en portent que mieux

la marque du vif talent et de la riche

imagination de leur auteur.

LE "JOURNAL" DE PAQUES

Nous lisons dans le "Tribune" de

Mardi dernier:

Notre confrère du "Journal", de Mon-

tréal, a publié samedi un numéro de luxe

à l'occasion de la fête de Pâques. C'est

toute une œuvre artistique, surpassant

en beauté et en intérêt tout ce que nous

avons vu jusqu'ici dans ce genre. Les

sujets des compositions ont été très

bien choisis et très heureusement exé-

cutés. La partie littéraire est également

très ample et très distinguée.

Nous nous enregistrons de ce qu'un

journal français ait conquis facile-

ment la palme dans un genre qui fait

honneur à la culture intellectuelle de la

race qu'il représente, et le "Journal"

nous en offre l'occasion à cette occasion

nos plus légitimes félicitations.

L'HONORABLE M. CHENIER A SES

LECTEURS

C'est dans les termes suivants que

l'hon. M. Chénier a annoncé hier à ses

lecteurs que le "Courrier du Canada"

suspendait sa publication:

Des circonstances indépendantes, égale-

ment de la volonté de notre éditeur,

M. Demers, nous induisent à suspendre

la publication du "Courrier du Cana-

da".

Il y a dix-sept ans, le 4 mars 1884,

nous prenions la direction de ce jour-

nal; et l'on nous permettra de repro-

duire ici quelques extraits de l'article

que nous publions en cette circon-

stance.

"Nous prenons aujourd'hui la direc-

tion du "Courrier du Canada". Ce n'est

pas sans avoir beaucoup hésité et beau-

coup réfléchi. Le journalisme est une

route difficile, et nous ne sommes pas

certains de réussir. Mais, si nous n'au-

rions pas l'encouragement de nos amis,

nous n'aurions pas osé nous lancer dans

cette aventure. Nous sommes conscients

de nos faiblesses, et nous ne pouvons

pas nous empêcher de le dire. Mais, si

nous sommes encouragés par nos amis,

nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

journal un organe utile et intéressant.

Nous nous engageons à faire de notre

contenterons de dire que nous voulons

nous inspirer de ses écrits et marcher

de loin sur ses traces. C'est probable-

ment la promesse la plus agréable qu'il

soit possible de faire au public du

"Courrier".

A notre entrée dans le journalisme,

nous pouvons déclarer sans arrière-pen-

sée que nous n'avons nul motif d'orgueil

ou de haine personnelle contre aucun

de nos confrères ou aucun homme public.

Nous apportons à la presse une plume

SIR LOUIS S'EXPLIQUE

Le budget de \$30,000 ne couvre que les travaux maritimes qui devront être exécutés en mai et en juin

Ottawa, 11 avril. — L'octroi de \$30,000 annoncé par le ministre de la Marine au budget supplémentaire pour les améliorations projetées de la route fluviale, nous l'avons dit hier, désagréablement surpris nos armateurs qui s'attendaient à voir des millions affectés à ces fins. Les assureurs et gens d'affaires maritimes se sont disposés à s'indigner et ont fait part de leurs dispositions à sir Louis Davies. Le ministre de la marine et des Pêcheries a répondu par ce télégramme dont les requérants devront se contenter :

Ottawa, 11 avril. A George Hadrill, secrétaire du Board of Trade, Montréal.

Le budget supplémentaire de \$30,000 annoncé par le ministre de la Marine au budget supplémentaire pour les améliorations projetées de la route fluviale, nous l'avons dit hier, désagréablement surpris nos armateurs qui s'attendaient à voir des millions affectés à ces fins. Les assureurs et gens d'affaires maritimes se sont disposés à s'indigner et ont fait part de leurs dispositions à sir Louis Davies. Le ministre de la marine et des Pêcheries a répondu par ce télégramme dont les requérants devront se contenter :

LE THEATRE DU DIMANCHE

Le juge Mathieu rend un important jugement en cette espèce

Le Théâtre National Français, rue Sainte-Catherine-Est, devra probablement fermer ses portes le dimanche à moins que son propriétaire, M. Geo. Gauvreau ne réussisse à trouver quelques nouveaux engagements au jugement que le record Poirier a maintenant la liberté de prononcer.

En septembre dernier, M. Gauvreau fut traduit devant le record Poirier sous l'accusation d'avoir ouvert un lieu d'amusement le dimanche, en contradiction avec les règlements de la ville. Avant que le jugement se rende, Gauvreau prit un bref de certiorari prétendant que la tenue de ce établissement le dimanche était permise d'après les termes de la charte et du règlement municipal.

L'hon. juge Mathieu a, hier, fait justice de cette prétention. Il déclare que l'intention du règlement et de la charte est d'interdire l'ouverture des théâtres le dimanche et il renvoie le bref de certiorari avec dépens.

ACCUSE DE VOL DE LETTRES CHARGES

Mercredi p.m., le détective McLaughlin et le chef de la police fédérale, M. Sherwood, ont arrêté Joseph-Edouard Constantin, employé du train-poste faisant le service entre Montréal et Ste-Agathe, sous une accusation de vol de lettres chargées. Le plaignant est un agent de police d'Ottawa, Rufus G. Chamberlain. Dans sa plainte assermentée devant le magistrat Lafontaine, le policier alléguait que le 5 avril dernier, Constantin se serait approprié le contenu de huit lettres.

Le prévenu a comparu hier devant le magistrat et a protesté de son innocence. L'enquête a été fixée à samedi prochain.

Constantin est employé sur un train-poste depuis 1892. Il a été de service sur différentes lignes. Sa famille demeure à Québec.

GARE A VOUS SEDUCTEURS!

Vu la fréquence de cas de séduction de pauvres filles par des hommes de la classe inférieure, la Société pour la protection des femmes et des enfants a résolu d'inviter nos législateurs à édicter les peines les plus sévères contre cette classe de séducteurs.

LE GRAND-TRONC A PORTLAND

Le Grand Tronc va faire incessamment d'importantes améliorations à son installation de Portland. L'ancien gare, les hangars à marchandises et les usines seront reconstruits sur de plus larges bases.

On va aussi construire un éleveur monstre d'une capacité de 1,500,000 minots. Sa longueur sera de 229 pieds, sa largeur de 101 pieds, sa hauteur totale de 177 pieds; il aura 208 compartiments contenant chacun de 1,600 à 1,800 minots.

LE CAFE DE SA MAJESTE

Le chef Legault, de la police provinciale, a visité le café de Sa Majesté, conformément aux instructions de la commission des licences. Il y a trouvé le nombre de lits requis dans un hôtel.

NOUVEAUX NAVIRES POUR MONTREAL

M. L. T. Purdy, de la ligne Manchester, est arrivé hier de Liverpool. Il rapporte que trois superbes navires, actuellement en voie de construction aux chantiers de la Furness, Withy & Co., commandés par la ligne Manchester, sont destinés à Montréal. De ces trois navires, deux sont déjà baptisés, le "Manchester Exchange" et le "Manchester Market".

HENKEL-BECHARD

Ce matin, à l'église St-Jean-Baptiste, avait lieu le mariage de M. J. Henkel, du Witness Office, et de mademoiselle Anna Bechard, petite fille de feu le sénateur Bechard. M. Henkel a emporté depuis peu la religion catholique.

LES MARCHES DE L'AMER

L'Angleterre tient encore la tête dans la course pour la suprématie. Tableau des efforts des différents peuples

(Spécial au "Journal")

Worcester, Mass., 11 — L'« Opinion Publique » dit :

Le Bureau des renseignements navals à Washington est sous la direction du capitaine Sigbee, — celui-là même qui fut le « Maine » lors de la catastrophe de 1898. — Les conclusions que l'on tire, — vient de publier un intéressant article sur la marine des six plus grandes puissances navales du monde. Dans cet exposé il est tenu compte non seulement des navires déjà construits, mais aussi de ceux qui sont en cours de construction. C'est toujours l'Angleterre qui tient la tête comme puissance maritime. Son tonnage global dépasse celui de la France, de l'Allemagne et de la Russie réunies, de même que celui de la France, des Etats-Unis et de l'Allemagne réunies. Toutefois, le tonnage des trois dernières puissances l'emporte sur celui des trois premières.

L'Angleterre a une avance sur toutes les autres puissances, pour le tonnage des navires déjà lancés et pour la tonnage des navires en cours de construction. La France vient en deuxième lieu, suivie dans l'ordre indiqué, par la Russie, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. Ainsi, les Etats-Unis ont en ce moment 1,100,000 tonnes de navires, qu'ils dépassent maintenant par 3,000 tonnes.

LES POMMES ET LE FROMAGE

Comment assurer leur arrivée intacte aux ports d'outre-mer

Les armateurs ont depuis plusieurs années déjà fait un sujet d'étude de la conservation des fruits et des produits comestibles canadiens destinés à l'exportation. Les pommes et le fromage supportent particulièrement mal la traversée et arrivent difficilement à Liverpool ou au Havre avec toute leur saveur.

Le gouvernement vient de charger le professeur Robertson, l'initiateur des systèmes frigorifiques adoptés dans les navires, de trouver le secret de la parfaite conservation des pommes et du fromage emballés dans des cales et M. Robertson compte en venir à bout en perfectionnant un courant d'air froid, venant du dehors, qui dissipera la chaleur qui se produit naturellement par le contact des fruits ou d'autres produits alimentaires.

AUX VAINQUEURS DE L'INONDATIONS

Juste au moment critique de la débâcle, la porte d'entrée des bureaux de la Commission du Port s'est ouverte hier d'une plaque de cuivre qui rappellerait aux générations des citoyens, sous la surveillance desquels sont exécutés les travaux de construction du mur de pierre qui doit protéger notre ville d'une inondation. Cette plaque est solidement encastrée dans la pierre. L'inscription qu'elle porte est en anglais.

"Harbour Entrenchment and flood prevention works. Built by the Harbour Commissioners of Montreal."

"Minister of Public Works of Canada. Hon. J. L. Tarte."

"Harbour Commissioners: F. M. Hodgson, R. Préfontaine, maire; Robert Bickerton, James Crathern, Alphonse Racine, John Torrance, Eustache J. Lemay, Jos. Constant, William Farrell, Andrew Allan, John Kennedy, ingénieur en chef; David Seath, secrétaire, 1900."

LA DESCRIPTION

Du cadavre d'Onésime Lafontaine

Malgré toutes les recherches, le cadavre de l'infortuné Onésime Lafontaine, qui s'est noyé accidentellement le 25 février dernier, à la traversée de Longueuil, n'a pas encore été retrouvé. On va aussi faire l'identification du défunt, sa description. Taille : 5 pieds et 5 pouces; moustache. Habits : paletot en drap noir, pantalons d'étoffe grise et noire rayée, gros bas de laine, des gants de caoutchouc. Le défunt portait une double ceinture et avait une montre d'argent.

Mme Lafontaine, domiciliée au No 4, rue Patterson, recevait avec reconnaissance toute information au sujet de son malheureux mari.

M. ARCHAMBAULT CASE

Une dépêche d'Ottawa annonce que M. Jos. Archambault, ancien marchand de la rue Ste-Catherine, vient d'être nommé à un emploi important.

LA CANADIAN RUBBER CO.

Fournira les boyaux d'incendie à la brigade d'Outremont

Le conseil municipal d'Outremont s'occupe de l'organisation de son département du feu. A une séance récente il avait été proposé par l'échevin Brunet, secondé par l'échevin Bruneau, que le rapport du comité autorisant à acheter des boyaux de première qualité soit accepté par le conseil. Cependant, à la séance d'avant-hier, l'échevin McKeown, change d'avis. Il a recommandé l'achat des boyaux de qualité inférieure. Le conseil appuie cette proposition.

L'échevin Brunet propose que le contrat pour l'achat des boyaux soit accordé à M. Paquet, propriétaire de l'endroit. L'échevin Brunet explique que M. Paquet est en état de vendre les boyaux au même prix que la Canadian Rubber Co. Le conseil, cependant, malgré les vives protestations de M. Brunet, décide de faire acheter les boyaux à la Canadian Rubber Co. Le président du quartier nord a accusé la majorité de ne pas donner justice au commissionnaire Paquet qui paie des taxes.

DES FACTEURS

Maisonneuve en demande au gouvernement

Le nouvel échevin du quartier centre, M. Alphonse Poitras, a pris séance au bureau de poste George-Bissonnette, d. Tremblay, E.E.L., Gustave Amyot, Euclide Archambault, photographe, Mesdames A. Bissonnette, Nadéau, Archambault, Amyot, G. Bissonnette. Une jeune mariée a reçu un grand nombre de beaux et riches cadeaux.

tonnage : de plus, il ne leur manque plus que quelques milliers de tonnes pour rejoindre la Russie, tant la marine américaine s'est développée depuis 1897.

La puissance navale de notre pays est représentée par 98 navires construits, avec un tonnage de 200,000 tonnes, et par 35 autres en chantier, avec un tonnage de 247,420 tonnes, soit un total de 447,420 tonnes. Elle a aussi 15 navires de 158 tonnes avec un tonnage de 550,070 tonnes.

Pour premier, la marine américaine se compose comme suit : cuirassés de 1ère classe, au-dessus de 9,000 tonnes, dix; cuirassés de 2ème classe et garde-côtes, au-dessus de 9,000 tonnes, huit; cuirassés, quatre en chantier; croiseurs blindés, quatre en chantier; croiseurs blindés, deux en chantier; torpilleurs, 16 en chantier; torpilleurs, 13 construits, 12 en chantier; navires-écoles, huit.

Le tonnage total de l'Angleterre est de 1,170,410 tonnes, répartis ainsi : cuirassés de 1ère classe, dix; cuirassés de 2ème classe et garde-côtes, dix; croiseurs blindés, quatre; croiseurs blindés, deux; torpilleurs, 16 en chantier; torpilleurs, 13 construits, 12 en chantier; navires-écoles, huit.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Monk champion de la langue française

Mercredi, on traitera de nouveau la question du transport

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 11.—Après quelques petites affaires de routine à l'ouverture de la Chambre, cet après-midi, et avant de passer aux ordres du jour, M. Geo. W. Stephens, député de la circonscription de la Chambre pour lui permettre de discuter un sujet important. Des barges sont échouées sur un barrage à Chatham, la navigation est interrompue. Il faut abandonner le matériel et draguer. M. Stephens était à Chatham, il télégraphia la semaine dernière à M. Tarte. M. Tarte n'a répondu que cette semaine disant qu'il n'avait rien à faire avec les gouvernements. M. Stephens vint à Ottawa et chercha inutilement, à deux différentes reprises, à se faire écouter de M. Tarte. Si ce dernier, à propos de Stephens, ne peut pas être plus courtois et s'il continue à me traiter de la sorte, je résignerai mon siège.

M. Clancy, M. Wallace, ont approuvé M. Stephens, disant qu'un gouvernement qui a honte de ses surpluses peut faire laise le dragage demandé. Sir Wilfrid a promis d'y voir.

M. Tarte qui était absent arriva soudainement et dit qu'il regrette que M. Stephens ait jugé à propos de saisir la Chambre de cette affaire sans l'avertir au préalable. Ce n'est pas son département, mais le département de la marine qui s'occupe des améliorations maritimes. D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

REPONSE AUX INTERPELLATIONS

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

M. Clancy.—Aurélien Picaud, éditeur du journal « Le Progrès », de Windsor, Ont., a-t-il loupé l'édifice du gouvernement qui a été construit par le gouvernement? D'ailleurs ses crédits ne sont pas votés, il n'a pas un sou et il ne peut exécuter les travaux demandés. Il ne pouvait répondre plus tôt au télégramme de M. Stephens, parce qu'il venait d'être appelé à Montréal au chevet de sa fille mourante de la diphtérie. La question est abandonnée.

cuirassés de 1ère classe en chantier.

La France, qui a un tonnage global de 714,100 tonnes, répartis entre 428 navires construits ou en cours de construction, compte 19 cuirassés de 1ère classe construits et un autre en chantier.

Le tonnage total de la Russie est de 600,560 tonnes, lequel est réparti de la façon suivante : cuirassés de 1ère classe total achetés et en chantier, 10; cuirassés de 2ème classe, 10; croiseurs blindés, 10; croiseurs blindés, 10; torpilleurs, 10; torpilleurs, 10; navires-écoles, 10.

C'est le Japon qui ferme la liste avec un tonnage de 250,870 tonnes répartis de la façon suivante : cuirassés de 1ère classe et deux autres en chantier, six; cuirassés de 2ème classe et deux autres en chantier, six; croiseurs blindés, six; croiseurs blindés, six; torpilleurs, six; torpilleurs, six; navires-écoles, six.

Plusieurs employés de l'Hôtel-de-Ville dont le salaire fut diminué pour cause de la dépression, ont été réintégrés au mois de décembre dernier, ont montré depuis lors une telle ponctualité au devoir que leurs chefs, en font aujourd'hui un exemple. Ces dévoués fonctionnaires de bonne conduite font certainement du bien au cœur de ces braves employés, mais leur bonheur serait sans doute plus complet si, on leur faisait toucher le salaire d'autrefois.

Si l'on attendait, mais la chose est impossible pour cette année : pas de fonds; mais il paraît certain qu'au 1er mai prochain les fonctionnaires et employés dont la conduite aura été exemplaire depuis la date de la punition seront réintégrés. Il leur faudra attendre jusqu'au premier de janvier 1902 pour recommencer à toucher leur ancien salaire.

ECHOS ET GLANURES

Hier matin, Sa Grandeur Mgr Bruchési a présidé la cérémonie de la première communion au couvent de Villamaria. Une quinzaine de jeunes filles se sont appropriées de la Sainte-Table pour la première fois.

M. le juge Desnoyers rendra probablement jugement mardi prochain dans la cause de Martineau, accusé d'incendie.

Le chef Carpenter désire entrer en relations avec tous les hommes d'affaires de Montréal qui se sont appropriés il y a quelques années dans "The Mortimer's" "Bryer's" Guide, "The North American Buyers' Guide", "The Manufacturers' and Wholesalers' Blue Book", etc., etc.

On sait que plusieurs marchands de cette ville se plaignent d'avoir été floués depuis plusieurs mois par ces publications.

Trefflé, Belanger, pour s'être battu rue St-Jas, \$5.00 d'amende ou un mois de prison.

—Chas. Bisson, voleur de fait sur un constable, \$5.00 ou 15 jours.

—Annie Fitzgerald, et Ellis Dolan, deux représentants du beau sexe tombent un peu trop souvent dans le piège d'intempérance.

—Alphonse Delsile n'a pas l'humour comme quand il a acquis la divette de M. R. et du G. T. R., le premier qui fut trouvé sur lui un "sand-bag". Le prisonnier a été condamné à \$80 d'amende ou 2 mois de prison, par le recorder Weir.

—Arthur Lussier, fils, est accusé de vol de 100 livres, fait graves sur la personne d'Arthur Chénier. Se dit innocent. Enquête vendredi.

—Alfred Lussier, est accusé d'avoir proféré des menaces sérieuses contre son frère, Arthur Lussier. Se dit innocent.

—La femme Morrisette, convaincue de vol de fourrages chez Workman, est condamnée à 25 mois de prison.

—Des six jeunes gens accusés de vol de 100 livres, fait graves sur la personne d'Arthur Chénier, trois sont condamnés à six mois de prison, et les autres à trois mois chacun.

—Le juge Desnoyers a suspendu la sentence des trois jeunes gamins qui se sont appropriés de la vol de fil de fer, à la Montreal Park & Island Railway Co.

—Ce sont Adolphe Gougeon, Wilfrid Labonté et Will. Daoust, âgés de 12 à 15 ans.

Hier, au poste central de la police, toutes les constables fouillaient leurs armes. Voleurs, prenez garde!

Le détective Ripeel est allé à Québec mercredi, faire l'autopsie d'un nommé Frs. Fleury, accusé d'avoir volé \$42 à M. Ovide Gareau, marchand de poisson de la rue St-Paul. Fleury a été pendu quelque temps à l'emploi du plaignant, en qualité de gardien.

Le prévenu a comparu hier devant le magistrat Lafontaine et protesté de son innocence. Enquête aujourd'hui.

—Mme Paquette, 529 rue St-Hippolyte, une mère fatiguée par son mari, a abandonné depuis 5 ans, a fait arrêter sa fille âgée de 15 ans et son garçon de 11 ans. La fillette est accusée de refuser de travailler et le bambin de voler. La fillette fume la cigarette comme un homme et reçoit la visite de petits amis quand la mère s'absente pour aller travailler. Le juge Choquet prononcera la sentence jeudi prochain.

—Mme Paquette, 529 rue St-Hippolyte, une mère fatiguée par son mari, a abandonné depuis 5 ans, a fait arrêter sa fille âgée de 15 ans et son garçon de 11 ans. La fillette est accusée de refuser de travailler et le bambin de voler. La fillette fume la cigarette comme un homme et reçoit la visite de petits amis quand la mère s'absente pour aller travailler. Le juge Choquet prononcera la sentence jeudi prochain.

PAS D'ARGENT

Pour ramener à l'ancien niveau les salaires des employés municipaux punis

Plusieurs employés de l'Hôtel-de-Ville dont le salaire fut diminué pour cause de la dépression, ont été réintégrés au mois de décembre dernier, ont montré depuis lors une telle ponctualité au devoir que leurs chefs, en font aujourd'hui un exemple. Ces dévoués fonctionnaires de bonne conduite font certainement du bien au cœur de ces braves employés, mais leur bonheur serait sans doute plus complet si, on leur faisait toucher le salaire d'autrefois.

Si l'on attendait, mais la chose est impossible pour cette année : pas de fonds; mais il paraît certain qu'au 1er mai prochain les fonctionnaires et employés dont la conduite aura été exemplaire depuis la date de la punition seront réintégrés. Il leur faudra attendre jusqu'au premier de janvier 1902 pour recommencer à toucher leur ancien salaire.

Si l'on attendait, mais la chose est impossible pour cette année : pas de fonds; mais il paraît certain qu'au 1er mai prochain les fonctionnaires et employés dont la conduite aura été exemplaire depuis la date de la punition seront réintégrés. Il leur faudra attendre jusqu'au premier de janvier 1902 pour recommencer à toucher leur ancien salaire.

QUI SERA CHEF ?

Le successeur de M. Hughes ne serait pas choisi dans le corps de police

Un journal du soir généralement bien renseigné en matière municipale disait hier soir en parlant du successeur du chef Hughes :

"C'est l'avis unanime de la commission que le nouveau chef devra posséder un grand fond d'activité et d'énergie, avec un peu d'entraînement militaire, pour le règlement des multiples difficultés qu'il sera appelé à résoudre, et maintenir la plus stricte discipline parmi ses hommes. En conséquence, il a été jugé nécessaire de le choisir en dehors du personnel du corps de police."

Jusqu'ici, les candidats suivants se sont inscrits : le lieutenant-colonel d'Orsonnens, MM. Fabien Vanasse, Jos. Lessard, L. F. Larose et A. J. Mooney.

Le chef Carpenter désire entrer en relations avec tous les hommes d'affaires de Montréal qui se sont appropriés il y a quelques années dans "The Mortimer's" "Bryer's" Guide, "The North American Buyers' Guide", "The Manufacturers' and Wholesalers' Blue Book", etc., etc.

On sait que plusieurs marchands de cette ville se plaignent d'avoir été floués depuis plusieurs mois par ces publications.

Trefflé, Belanger, pour s'être battu rue St-Jas, \$5.00 d'amende ou un mois de prison.

—Chas. Bisson, voleur de fait sur un constable, \$5.00 ou 15 jours.

—Annie Fitzgerald, et Ellis Dolan, deux représentants du beau sexe tombent un peu trop souvent dans le piège d'intempérance.

—Alphonse Delsile n'a pas l'humour comme quand il a acquis la divette de M. R. et du G. T. R., le premier qui fut trouvé sur lui un "sand-bag". Le prisonnier a été condamné à \$80 d'amende ou 2 mois de prison, par le recorder Weir.

—Arthur Lussier, fils, est accusé de vol de 100 livres, fait graves sur la personne d'Arthur Chénier. Se dit innocent. Enquête vendredi.

—Alfred Lussier, est accusé d'avoir proféré des menaces sérieuses contre son frère, Arthur Lussier. Se dit innocent.

—La femme Morrisette, convaincue de vol de fourrages chez Workman, est condamnée à 25 mois de prison.

—Des six jeunes gens accusés de vol de 100 livres, fait graves sur la personne d'Arthur Chénier, trois sont condamnés à six mois de prison, et les autres à trois mois chacun.

—Le juge Desnoyers a suspendu la sentence des trois jeunes gamins qui se sont appropriés de la vol de fil de fer, à la Montreal Park & Island Railway Co.

—Ce sont Adolphe Gougeon, Wilfrid Labonté et Will. Daoust, âgés de 12 à 15 ans.

Hier, au poste central de la police, toutes les constables fouillaient leurs armes. Voleurs, prenez garde!

Le détective Ripeel est allé à Québec mercredi, faire l'autopsie d'un nommé Frs. Fleury, accusé d'avoir volé \$42 à M. Ovide Gareau, marchand de poisson de la rue St-Paul. Fleury a été pendu quelque temps à l'emploi du plaignant, en qualité de gardien.

LES CHEMINS DE FER EN COLOMBIE

MM. Tarte et Blair ne s'entendent pas tout à fait

Et le ministre des Travaux Publics a le dessein

—La Canadian Mining Institute et l'Ontario Miners Protective Association ont eu une entrevue, aujourd'hui, avec sir Wilfrid, pour lui demander de désavouer la loi d'Ontario, passée il y a quelques années, qui exigeait le paiement d'une licence sur les terrains à nickel et à cuivre dans les districts où ces minerais ne sont pas traités. Ils ont aussi demandé de payer un meilleur salaire aux "scabards" du musée géologique et de leur donner des appartements plus confortables. En dépit de ces demandes, le ministre des Travaux Publics a le dessein de passer la loi d'Ontario.

—M. Blue, directeur du recensement et son personnel sont deménagés aujourd'hui dans le "Bloc Seybold".

—Le comité des chemins de fer de la Chambre des Communes a tenu ce matin une de ses plus importantes séances sur le bill du Crow's Nest, dont les promoteurs sont l'honorable sénateur Cox, M. Elias Rogers, M. J. W. Flavelle et d'autres.

La compagnie du Crow's Nest veut construire un chemin de fer qui reliera ses houillères au Northern Pacific, sur la frontière.

M. Tarte a insisté pour que la compagnie donne l'assurance formelle qu'elle n'aura pas de tarif différentiel quel que soit le Canada et a proposé le renvoi du bill jusqu'à jeudi.

M. Blair ne pensait pas comme M. Tarte et il a demandé d'être ajourné la discussion jusqu'à ce que la

FINANCE & COMMERCE

LE MOUVEMENT DE REACTION

Se développe d'une façon non équivoque et la baisse atteint davantage

Le Gaz, la Royale et le "Street"

Le Pacifique et le Richelieu forts au début, cèdent devant la tendance à la baisse

Des bureaux du "Journal"

Jouli, 11 avril 1901.

Le résultat des opérations d'hier à la Bourse ne laissent aucun doute sur les tendances du marché qui est en réaction complète sur les grands titres de spéculation, qui ont été si fortement agités, depuis plusieurs semaines. Le défaut de ventes favorables, fait que la Royale, le Gaz, le Street et le Twin City se sont vus lentement à la dérive, tandis que le Pacifique, le Richelieu et Ontario, le Toronto et le Dominion Steel sont en panne, impuissants à vaincre la lourdeur de l'air ambiant.

Le Pacifique et le Richelieu et Ontario paraissent bien disposés au début ce matin, et de fait on fait quelque progrès. Le marché de Londres, qui n'est pas encore débarrassé des inquiétudes de la liquidation de quinzaine, a acheté à l'encre aujourd'hui les valeurs internationales, qui manquent dans ses cartons et nécessairement le niveau des prix s'est élevé d'une façon notable. Le Pacifique a gagné de ce chef 1-1-8 sur hier, clôturant à 97-5-8. Or le cours répondit quelque peu sur notre place ce matin à cette hausse, gagna 1-2, mais ne put suivre cet après-midi et fut ramené au niveau d'hier.

Le Richelieu et Ontario gagnèrent de même du terrain ce matin, mais tomba dans le calme cet après-midi, à l'exemple du Pacifique, suspendu toute action en attendant un temps plus favorable.

Quant à la baisse du Gaz, de la Royale et du Street elle n'est pas alarmante, au contraire elle est, croyons-nous, salutaire et ne fera que consolider une reprise saine et définitive.

Le coté Dominion a pris une nouvelle glissade cet après-midi et perdit près de 5 points sur quelques ventes de 200 actions. Ce mouvement subit ressemble beaucoup à celui exécuté il y a quelques semaines, et il sera intéressant de voir quel en sera le résultat.

Le "Street" a décliné en progression ce matin à 288 1/4, mais recula lentement jusqu'à 285 1/2, alors qu'il abandonna brusquement 1-1/2 clôturant à 284, soit 1-3/4 au-dessous du dernier cours d'hier.

Les nouvelles actions gagnent 1-4 à 279 1/4.

Le Gaz ouvrit à 244 et clôtura à 242, perdant un point sur hier.

La Royale ouvrit à 243 1/4 et clôtura à 242, perdant aussi un point.

Le Pacifique Canadien était en progression de 94 7/8 ce matin, toucha 95, puis fléchit et clôtura finalement à 94 1/2. Le R. & O. s'est échangé ferme de 111 3/4 à 112 ce matin, mais recula à 111 cet après-midi, perdant 1-2 sur hier. Le Twin City bien que fort au début à 75 3/4, a été ramené à 75 soit 1-2 au-dessous d'hier. Le Toronto est décliné à 109 1/2.

Le Dominion Steel préf. s'est échangé aux environs de 87. Le coté Dominion perdit un point 3/4 à l'ouverture cet après-midi à 79 et déclina graduellement à 76, regagnant une 1-2 soit 1-4 au-dessous du dernier cours d'hier.

Dans les mines République a été en grande demande ce matin et a gagné 3 points à 25.

La Banque d'Hochelaga gagna 1-2 à 137.

Les cotés suivantes ont été spécialement cédés de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie.

Grand Tronc, 1re préf. 94 3/4 à 2me, 69 5/8 à 2me, 27.

Pacifique Canadien, 97 5/8.

Amazonda, 11.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Pac. Can., 50 à 94 7/8; 150 à 95; 50 à 94 7/8; 25 à 94 5/8.

Gaz de Montréal, 260 à 244.

M. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1113 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

Jouli, 11 avril.

VALEURS

11 Avril 12.30 a.m. 11 Avril 3.00 p.m.

Pacifique Canadien, 94 1/2 à 94 1/2

Richelieu, 94 1/2 à 94 1/2

Ontario, 94 1/2 à 94 1/2

Street, 284 1/2 à 284 1/2

Gas, 244 1/2 à 244 1/2

Republique, 25 à 25

Amazonda, 11 à 11

Bank of Montreal, 137 à 137

Bank of Toronto, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Nova Scotia, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of New York, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of England, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of France, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Germany, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Italy, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Spain, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Portugal, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Greece, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Russia, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Japan, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of China, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of India, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Australia, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of New Zealand, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of South Africa, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Argentina, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Brazil, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Mexico, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Peru, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Chile, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Colombia, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Venezuela, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Ecuador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Panama, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Costa Rica, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Nicaragua, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Honduras, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of Guatemala, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

Bank of El Salvador, 111 3/4 à 111 3/4

VALEURS

11 Avril 12.30 a.m. 11 Avril 3.00 p.m.

Amer. Tobacco Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Sugar Refn. Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Lumber Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Oil Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Paper Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Textile Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Rubber Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Steel Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Glass Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Cement Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Brick Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Coal Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Iron Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Copper Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Zinc Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Lead Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Tin Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Nickel Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Silver Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Gold Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Platinum Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Palladium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Rhodium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Iridium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Osmium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Selenium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Tellurium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Vanadium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Chromium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Manganese Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Cobalt Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Nickel Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Silver Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Gold Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Platinum Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Palladium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Rhodium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Iridium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Osmium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Selenium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Tellurium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Vanadium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Chromium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Manganese Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Cobalt Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Nickel Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Silver Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Gold Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Platinum Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Palladium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Rhodium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Iridium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Osmium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Selenium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Tellurium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Vanadium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Chromium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Manganese Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Cobalt Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Nickel Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Silver Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Gold Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Platinum Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Palladium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Rhodium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Iridium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Osmium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Selenium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Tellurium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Vanadium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Chromium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Manganese Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Cobalt Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Nickel Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Silver Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Gold Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Platinum Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Palladium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Rhodium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Iridium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Osmium Co., 127 1/2 à 127 1/2

Am. Selenium Co., 127 1/2 à 127 1/2

